



DESTINATION : Peinture mate en phase aqueuse pour le classement en réaction au feu de panneaux en bois massifs ou reconstitués (MDF, OSB, Contre-plaqué, Lamellé-collé, Aggloméré...). La finition noire est particulièrement adaptée aux salles obscures (cinéma, théâtre...)
Intérieur

PROPRIETES ET AVANTAGES : Euroclasse B,s1-d0 (équivalent M1⁽¹⁾).
 Stoppe la propagation de la chaleur et la progression du feu par formation d'une mousse microporeuse isolante appelé « meringue » et par dégagement de gaz extincteurs.
 Diminue la production de fumée lors d'un incendie.
 Sans halogène et faible teneur en COV.
 Peut être utilisé avec ou sans la finition satinée FINIBOIS/FINIBAT.

SUPPORTS : Tous bois massifs ou reconstitués d'épaisseur ≥ 8 mm de densité minimale 337,5 kg/m³

MATERIEL D'APPLICATION : Brosse (spécial acrylique), rouleau (12 à 14 mm), pistolet airless.

TEINTE ET ASPECT : **Aspect :** Mat.
Coloris : Blanc ; Noir

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Classification AFNOR NFT 36 005	Famille I, Classe 7a ₂
Directive européenne COV 2004/42 :	Catégorie A/i - limite :140 g/L (2010) Ce produit contient au maximum : 10 g/l de COV
Emission de COV à 28j EN ISO 16000	A+
Densité à 20°C	1,35 ^{+/-} 0,05
Viscosité à 25°C (Cone-plan)	4 +/- 0,5 Poises
Extrait sec en poids	66 ^{+/-} 3 %
Extrait sec en volume	60 ^{+/-} 3% (blanc) ; 50 ^{+/-} 3% (noir)
Brillant spéculaire	60° = 2 ^{+/-} 1% ; 85° = 1 ^{+/-} 1%
Liant	Copolymère vinylique
Solvant	Eau
Point éclair	Non concerné. Produit non inflammable
Conservation	12 mois en emballage d'origine fermé (conservé à l'abri du gel et de la chaleur).

CONDITIONNEMENTS : 3 L – 10 L

HYGIENE ET SECURITE : Fiche de Données de Sécurité disponible sur www.quickfds.com

⁽¹⁾ : Suivant l'annexe 4 de l'arrêté de réaction au feu du 21 novembre 2002



**CARACTERISTIQUES
D'APPLICATIONS :**

De 1 à 2 couches selon le matériel d'application
 Rendement final : 500 g/m² soit 2,7 m²/L
 Séchage (à 20°C et 60% HR) :
 Hors poussière : 20 minutes
 Sec au toucher : 1 heure
 Recouvrable : entre 6 et 48 heures

DILUTION :

Prêt à l'emploi
 (En cas de dilution, les consommations devront être majorées)

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après utilisation.

**CONSEILS
D'APPLICATION :**

Revenir impérativement au support brut avant application.
 Selon le DTU 59.1. Respecter les conditions de mise en œuvre et travailler sur des supports solides, propres et secs (humidité < 4% en masse). L'humidité du bois doit être de 15 % maximum. La température d'application doit être de 15 °C minimum et 30°C maximum.

CONSOMMATIONS :

	ANCORFLAMME	
	Noir	Blanc
Rendement	500 g/m ² soit 2,7 m ² /L	
Finition FINIBOIS ⁽²⁾	sans	100g/m ² soit 12 m ² /L
Classement	B,s1-d0 (exigence M1 ⁽¹⁾)	B-s1,d0 (exigence M1 ⁽¹⁾)
Rapport de classement	CSTB RA15/0046	CSTB RA15/0047

⁽¹⁾ : Suivant l'annexe 4 de l'arrêté de réaction au feu du 21 novembre 2002

⁽²⁾ : La finition satin FINIBOIS est à titre indicatif. Son application n'est pas obligatoire.

Par contre, si elle est souhaitée, elle ne peut se faire que sur l'Ancorflamme BLANC.

Pour obtenir une préconisation adaptée à votre chantier, il vous suffit de compléter le formulaire de demande de calcul disponible sur le site www.solutions-comus.com ou par fax sur simple demande.

Pour un accompagnement personnalisé, vous pouvez également prendre contact avec le responsable commercial de votre secteur.

RECOMMANDATIONS :

Les bois tanniques ou exsudants peuvent faire apparaître des tâches. Dans ce cas, appliquer une à deux couches fines de FINIBOIS qui bloquera les remontées.

En contact avec l'humidité, des traces blanches sur l'ANCORFLAMME Noir peuvent apparaître sans que cela n'altère les performances techniques du système.

L'Ancorflamme NOIR ne doit jamais être recouvert, ni par FINIBOIS, ni par une autre finition.

Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont destinées aux personnes expérimentées ayant l'habileté requise. Elles sont fondées sur des essais réalisés conformément aux normes conventionnelles en vigueur et à la norme NF P 74-201 1 et 2 référence DTU 59.1 (09/94). Ces recommandations n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique au chantier. De ce fait, aucune responsabilité ni dommages ne peuvent être imputés à COMUS pour les résultats obtenus lors d'un travail qui se fait aux risques et périls de l'utilisateur.

COMUS : 2 rue Henri Rol Tanguy 91180 St Germain Lès Arpajon – Tél : 01 69 88 13 10 – contact@comus-tm.com